

Décision

Générale

colonial

Décision n° 901 du 11 août 1947 :

n° 901

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 août 1947

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1947

Date du numéro

31 août 1947

TEXTE INTÉGRAL

M. P. Maril est désigné comme représentant de la Chambre de commerce au sein de la commission des prix, en remplacement de M. Dietrich. M. Pierre Tongas est désigné comme représentant des commerçants européens au sein de la commission des prix, en remplacement de M. Malhame.